



Extrêmité de la grange, à l'est de la cour. La maçonnerie conserve l'arc en plein cintre (avec agrafe) qui couvrait l'ancienne porte de la chapelle et les traces d'arrachements d'un mur qui devait clotûrer la cour intérieure du château.

IVR26\_20197100390NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation